

Dossier no : R-3888-2014 Phase 2

Date : 15 mai 2019

HEURE	REMARQUES
8 h 59	Reprise de l’audience du 14 mai 2019
8 h 59	Lecture du protocole d’ouverture par la greffière-audicière
8 h 59	<u>Panel Phase 2B</u> <u>Sous la même affirmation solennelle :</u> <u>Sophie Paquette</u> : Chef - Commercialisation des services de transport, Complexe Desjardins, Montréal <u>Wahiba Salhi</u> : Chef - Affaires réglementaires et tarifaires, Complexe Desjardins, 19e étage, Montréal
8 h 59	Interrogatoire de la Régie par Me Jean-François Ouimette des témoins du Panel 2B d’HQT
9 h 31	L’audience est suspendue
9 h 50	Reprise de l’audience
9 h 52	Poursuite de l’interrogatoire de la Régie par Me Ouimette des témoins du Panel 2B d’HQT
10 h 01	Fin de l’interrogatoire de la Régie par Me Ouimette des témoins du Panel 2B d’HQT
10 h 01	Questions de la Régie aux témoins du Panel 2B d’HQT par Me Lise Duquette
10 h 36	<u>Engagement n° 3 d’HQT</u> : Produire un nouveau texte concernant la section D de l’appendice J pour un prorata des coûts additionnels pour l’exploitation et l’entretien pour une période de moins de 20 ans pour les arrangements électriques (fournir comment s’ajoute le libellé dans la section et non une nouvelle version des tarifs) et ajouter à section 1 des Tarifs les définitions du tableau 7 telles que modifiées, les déménager dans la 1^{re} section du texte des Tarifs et conditions et y faire une référence dynamique (demandé par la Régie)
10 h 39	Question de compréhension de Me Marie-Christine Hivon, pour HQT, sur l’engagement n° 3
10 h 40	Me Duquette demande de fournir comment le libellé dans la section s’ajoute et non de fournir une nouvelle version des Tarifs
10 h 40	Poursuite des questions de la Régie aux témoins du Panel 2B d’HQT
10 h 40	Me Dunberry, pour HQT, demande à Me Duquette ce qu’elle entend par « référence dynamique »
10 h 40	Me Duquette explique que si le texte extérieur change, la définition change automatiquement dans le premier texte
10 h 45	<u>Me Duquette libelle à nouveau l’engagement n° 3</u> : Fournir les itérations des textes des Tarifs et conditions concernant les définitions de puissance maximale à transporter dans la première partie du texte des Tarifs et Conditions et fournir l’itération pour la section D appendice J concernant les arrangements électriques différents concernant un prorata pour les frais d’exploitation et d’entretien (Demandé par la Régie)
10 h 57	Poursuite des questions de la Régie aux témoins

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3888-2014 Phase 2

Date : 15 mai 2019

HEURE	REMARQUES
10 h 57	Fin des questions de la Régie aux témoins
10 h 58	Ré-interrogatoire des témoins par Me Hivon, pour HQT
11 h 02	Fin du réinterrogatoire des témoins par Me Hivon
11 h 02	Les témoins du panel 2B d'HQT sont libérés
11 h 02	Me Turmel aimerait connaître le délai de réponse aux engagements 1 et 2
11 h 02	Me Hivon précise qu'HQT répondra avant la fin de la semaine
11 h 02	Me Duquette rappelle que les intervenants en ont besoin le plus tôt possible pour faire leur plaidoirie
11 h 05	Me Steve Cadrin précise que sa présentation prendra une heure et scindera la présentation d'ACEFO en deux pour qu'on puisse prendre la pause lunch à 11 h 45. Me Cadrin ajoute que Me Neuman ne peut être là cette après-midi et il demande de présenter sa preuve demain matin
11 h 06	Me Turmel précise que sa cliente NEMC repart ce soir et elle souhaiterait donc être entendue cette après-midi
11 h 06	L'audience est suspendue
11 h 10	Reprise de l'audience
11 h 10	Me Cadrin présente le témoin de l'ACEFO, M. Marcel-Paul Raymond
11 h 15	<u>Affirmation solennelle :</u> <u>Marcel-Paul Raymond</u> , Consultant en énergie, 2200 rue Harriet-Quimby, suite 110, Ville Saint-Laurent
11 h 15	Adoption de la preuve de l'ACEFO par le témoin Raymond
11 h 15	Présentation de la preuve de l'ACEFO par le témoin Raymond
11 h 23	Échanges entre Me Hivon et Me Cadrin sur les éléments cités à la pièce C-ACEFO-0041, qui s'ajoutent à la preuve actuelle
11 h 26	Me Duquette propose à Me Hivon d'écouter la preuve de l'ACEFO jusqu'à la pause lunch et qu'elle informe la Régie après la pause sur la position de son client à cet égard
11 h 26	Me Hivon acquiesce et mentionne qu'elle prend donc cette preuve sous réserve
11 h 26	Poursuite de la présentation de la preuve de l'ACEFO par le témoin Raymond
11 h 40	L'audience est suspendue
13 h	Reprise de l'audience
13 h	Me Duquette propose aux participants de modifier l'ordre du calendrier pour pouvoir entendre NEMC tant que sa cliente est là et de reporter les contre-interrogatoires de l'ACEFO à demain
13 h	Me Cadrin mentionne que l'ACEFO est d'accord avec le changement de

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3888-2014 Phase 2

Date : 15 mai 2019

HEURE	REMARQUES
	calendrier
13 h	Me Hivon est d'accord aussi mais avance qu'elle a des difficultés avec la présentation de l'ACEFO
13 h 01	Me Duquette demande à Me Hivon si elle serait d'accord pour présenter ses objections à la preuve de l'ACEFO, s'il y a lieu, demain pour nous permettre d'entendre aujourd'hui NEMC
13 h 01	Me Hivon est d'accord
13 h 01	Me Cadrin demande à Me Hivon de déposer les pages qui posent problème
13 h 01	Poursuite de la présentation de la preuve de l'ACEFO par le témoin Raymond
13 h 24	Fin de la présentation de la preuve de l'ACEFO
13 h 24	Ré-interrogatoire par Me Cadrin du témoin Raymond de l'ACEFO, qui apporte une correction à sa preuve
13 h 26	Fin du ré-interrogatoire du témoin de l'ACEFO
13 h 26	Me Duquette suspend le contre-interrogatoire de l'ACEFO et rappelle que les contre-interrogatoires et interrogatoires sur la preuve de l'ACEFO auront lieu demain
13 h 26	L'audience est suspendue
13 h 34	Reprise de l'audience
13 h 34	Me André Turmel présente les témoins de NEMC
13 h 34	<u>Affirmation solennelle :</u> <u>Pascal Cormier</u> , Économiste, 4299 de Lorimier, Montréal <u>Erin McCormack</u> , <i>Manager of energy trading, NEMC</i> , 500 Columbus Drive, St. John's, Newfoundland
13 h 35	Adoption de la preuve de NEMC par les témoins Cormier et McCormack
13 h 35	Présentation de la preuve de NEMC par les témoins Cormier et McCormack
13 h 52	Fin de la présentation de la preuve de NEMC
13 h 52	Pas de contre-interrogatoire des témoins Cormier et McCormack par les intervenants
13 h 52	Contre-interrogatoire des témoins Cormier et McCormack par Me Dunberry pour HQT
13 h 59	<u>Objection de Me Turmel</u> (Laisser le temps au témoin McCormack de répondre et de consulter le témoin Cormier)
13 h 59	Échanges entre Me Turmel et Me Dunberry
14 h 01	<u>Objection accueillie</u>
14 h 01	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cormier et McCormack de NEMC

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3888-2014 Phase 2

Date : 15 mai 2019

HEURE	REMARQUES
14 h 30	Me Turmel demande à quel règlement Me Dunberry réfère dans sa question au témoin McCormack
14 h 30	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cormier et McCormack
14 h 47	<u>Objection de Me Turmel</u> (Question déraisonnable)
14 h 47	<u>Réplique de Me Dunberry</u>
14 h 50	<u>Objection de Me Turmel</u> (Question déraisonnable et illégitime)
14 h 50	<u>Objection rejetée</u> (a question est tout à fait légitime)
14 h 50	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cormier et McCormack
14 h 55	<u>Objection de Me Turmel</u>
14 h 55	<u>Objection accueillie</u>
14 h 55	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Cormier et McCormack de NEMC
14 h 56	Fin de contre-interrogatoire des témoins Cormier et McCormack
14 h 56	<u>Me Dunberry produit :</u> <u>B-0216</u> : Demande R-4059-2018, « Description synthétique des investissements et de leurs objectifs », HQT-1 document 2, 27.07.2018
14 h 56	Pas d'interrogatoire des témoins Cormier et McCormack par Me Ouimette pour la Régie
14 h 57	Questions aux témoins Cormier et McCormack par Me Duquette
15 h 02	Fin des questions aux témoins Cormier et McCormack par Me Duquette
15 h 02	Ré-interrogatoire par Me Turmel des témoins Cormier et McCormack
15 h 03	Me Hivon demande quelles sont les probabilités de plaidoirie demain
15 h 03	Me Duquette répond que les probabilités sont quasi nulles, faute de temps. Les probabilités se feront par écrit
15 h 05	Les témoins Cormier et McCormack sont libérés
15 h 05	L'audience est ajournée au jeudi 16 mai 2019

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3888-2014 Phase 2

Date : 15 mai 2019

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Sophie Paquette	2019/05/15
ENTREPRISE : HQT	
PROFESSION : Chef- Commercialisation des services de transport	
ADRESSE : Complexe Desjardins, Montréal	
Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Wahiba Salhi	2019/05/15
ENTREPRISE : HQT	
PROFESSION : Chef- Affaires réglementaires et tarifaires	
ADRESSE : Complexe Desjardins, 19e étage, Montréal	
Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Marcel-Paul Raymond	2019/05/15
ENTREPRISE : ACEFO	
PROFESSION : Consultant en énergie	
ADRESSE : 2200, rue Harriet-Quimby, suite 110, Ville Saint-Laurent	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Pascal Cormier	2019/05/15
ENTREPRISE : Témoin pour NEMC	
PROFESSION : Économiste	
ADRESSE : 4299, de Lorimier, Montréal	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Erin McCormack	2019/05/15
ENTREPRISE : NEMC	
PROFESSION : Manager of energy trading	
ADRESSE : 500 Columbus Drive, St. John’s, Newfoundland	

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 15 MAI 2019

DOSSIER : R-3888-2014 Phase 2

**Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts
au réseau de transport**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (présidente de la formation), ainsi que M. François Émond et Mme Esther Falardeau**

Le procureur de la Régie est **M^e Jean-François Ouimette**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)

Représentée par M^e Éric Dunberry et M^e Marie-Christine Hivon

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)

Représentée par M^e Steve Cadrin

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)**

Représenté par M^e Pierre Pelletier

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC)
(FCEI)**

Représentée par M^e Steve Cadrin

NALCOR ENERGY MARKETING CORPORATION (NEMC)

Représentée par M^e André Turmel

**STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA LUTTE CONTRE
LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucune breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!

Début : 8 h 59

Pause : 11 h 40

Reprise : 13 h

Ajournement : 15 h 05

